

12 HEURES POUR LE TELETHON 2019

Du vendredi 6 - 20h00 au samedi 7 décembre - 8h00

PROGRAMME : Tirs en équipes de 3 archers du vendredi 20h00 au samedi 8h00

TARIF : 50 € par équipe de 3 archers (chèque à l'ordre de l'AFM. Un reçu sera transmis ultérieurement pour déduction fiscale)

INSCRIPTIONS : telethon@ctac92.com

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée. Le nombre d'équipes est limité à 15.

TOUS LES BENEFICES DE LA SOIREE SERONT REVERSES A



REGLEMENT DE LA COMPETITION :

ARTICLE 1 : L'équipe est composée de 3 archers titulaires d'une licence FFTA 2020 autorisant la pratique en compétition.

Les équipes peuvent être mixtes et composées d'archers de clubs différents.

Les équipes composées d'archers débutants de la saison, en possession de leur matériel de tir, sont les bienvenues et bénéficieront d'un classement spécifique.

Vous pouvez donner un nom original à votre équipe et les tenues originales sont encouragées.

ARTICLE 2 : Catégories retenues (mélange d'armes possible avec 1 arc à poulies maximum) :

- COMPOUND
- CLASSIQUE / ARC NU
- JEUNE (classiques) Benjamin, Minime, Cadet, Junior

ARTICLE 3 : Tir à 18m en série de 10 volées en rythme AB/CD sans interruption sur les 12 heures.

Tir sur cible : Ø60 pour les catégories benjamin et minime

Ø40 pour les catégories cadet, junior et senior

Tri spots pour les compounds ou sur demande pour les classiques

Ø80 pour les archers débutants de la saison.

3 flèches par volées. Si plus de 3 flèches tirées dans une volée, application du règlement FFTA.

ARTICLE 4 : L'échauffement débutera à 19h30. Aucun incident de matériel ne sera retenu. En cas de problème, un équipier poursuit le tir dans la durée de la volée.

ARTICLE 5 : Pendant le concours, des temps forts seront organisés sur un règlement particulier annoncé au préalable.

ARTICLE 6 : Le classement se fera par catégorie et par équipe.